

AVERTISSEMENT

Assemblée générale mixte du 20 mai 2020 se tenant à « huis clos »

Composition du bureau

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 en date du 25 mars 2020, les actionnaires de Natixis ont été avisés de la tenue à « huis clos » de l'Assemblée Générale du 20 mai prochain, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

A ce titre, conformément à l'article 8 du décret n° 2020-418 en date du 10 avril 2020, le conseil d'administration de Natixis a désigné, lors de sa réunion du 6 mai 2020, les deux scrutateurs aux fins de composer le bureau de l'Assemblée Générale. Ont été nommés BPCE, actionnaire de référence de Natixis, représentée par Catherine Halberstadt, membre du Directoire du Groupe BPCE en charge des Ressources humaines, ainsi qu'André-Jean Olivier, actionnaire et Secrétaire général de Natixis.

Laurent Mignon présidera l'Assemblée générale en sa qualité de président du conseil d'administration, et François Riahi, directeur général de Natixis, sera également présent.

Aline Braillard, Directrice Corporate Governance, assurera les fonctions de secrétaire du bureau.